

Le directeur académique a décidé des mesures de carte scolaire lourdes de conséquences sur les conditions de scolarité des enfants de notre ville

La 10ème classe à Marceau ouverte à titre provisoire en 2024 n'est pas maintenue. L'ouverture prévue à la maternelle Prévert est annulée, alors qu'elle permettrait de scolariser des grandes sections en dédoublement, et des enfants de 2 ans au plus près des besoins exprimés par les parents de ce secteur.

Ces écoles sont en quartier politique de la ville, et classées en REP Plus, là où les habitants souffrent des inégalités et des injustices. La scolarisation des moins de trois ans offre aux enfants la possibilité d'acquérir des bases solides en matière de langage, de socialisation et de savoir-faire. En les intégrant dès le plus jeune âge dans le cadre scolaire, on donne aux enfants les outils nécessaires pour se projeter dans l'avenir avec confiance. Cela participe à la lutte contre les inégalités.

L'Education est fondamentale, essentielle et indispensable. Elle est un levier d'émancipation, elle est un rempart contre toutes les formes de violence.

La majorité s'est opposé à notre vœu !

Laëtitia ALLYASBGRAN-QUINTARD, Sylvie LENOBLE, Michel SOULAS.

agauchestoute@gmail.com

Juin 2025

